AU PRINTEMPS, PURIFIEZ VOTRE SANG, vous éviterez de la sorte, la congestion, les démangeaisons, clous, boutons et bien d'autres maladies ou malaises. Mais si vous voulez que la cure soit efficace et complète, choisissez un remède qui, en purifiant le sang, nettoie en même temps l'estomac et les intestins, comme le « NORODOL ». — Le Norodol est une poudre laxative, dépurative, ne contenant aucune drogue nuisible, d'une efficacité merveilleuse. 22488

APRÈS LE CONCOURS DE PIGEONS DU GROUPE DU CENTRE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Le concours de pigeons sur Chantilly qui avait été organisé par l'Entente Colombophile Tourquennoise, au profit de la Caisse de secours des Anciens Combattants du Groupe du Centre, a été un véritable succès et peut être considéré comme le plus important de ceux qui ont eu lieu, dans ce genre, depuis la guerre.

La Commission du Groupe du Centre remercie bien sincèrement la Commission de l'Entente Colombophile et ses régleurs, qui ont bien voulu organiser ce concours et en permettre l'exécution.

Les remerciements vont également aux nombreuses personnes du quartier du Centre, qui par leurs dons en espèces et en nature ont doté la fête, de lots très intéressants, ce qui a assuré le succès du concours.

La Commission n'oublie pas non plus les coulonneux qui ont pris part à la compétition et ont répondu à l'appel des organisateurs.

Les merveilleux résultats obtenus ont dépassé toutes les espérances et mettent la Commission du Groupe du Centre dans la possibilité de voir avec sécurité l'avenir financier du Groupe, ceci grâce à la générosité et au dévouement de bon nombre de nos concitoyens.

CABINET DENTAIRE (A. Beuque), 14, rue du Calvaire, Tg., ouvert de 9 h. à 6 h. 16948

SOCIÉTÉ DE PHOTOGRAPHIE. — Quel charme prenant possède la photographie des couleurs. Grâce aux incessantes recherches des frères Lumière, il nous est possible de reproduire la magnifique gamme de couleurs que la nature fait jaillir si libéralement pendant les beaux jours. L'autochromie est-elle difficile? Les amateurs désirant connaître la réponse et assister au travail de laboratoire que comporte la prise d'un cliché en couleurs sont cordialement invités à venir écouter la causerie de M. A. Fauvarque Omez, lauréat du Salon de Paris, que celui-ci fera au siège de la société, 10, rue de Gand, vendredi 21 mai, à 20 h. précises.

BRASSERIE COOPERATIVE DU TILLEUL 28, rue du Tilleul, Tourcoing. — L'émission des 1.000 actions nouvelles à 25 fr., donnant droit à tous les avantages de la Coopérative, s'enlève rapidement. Hâtez-vous. 79202

DELIVRANCE DES CERTIFICATS DE VIE. — Les retraités de Caisse Nationale de retraites pour la vieillesse et les pensionnés pour accidents de travail sont invités à se présenter à la Mairie (cour d'honneur), le vendredi 21 mai courant, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., munis de leur titre, pour l'établissement de leur certificat de vie.

Pour éviter une perte de temps aux retraités qui travaillent, une permanence spéciale sera organisée, pour eux seuls, au Bureau du secrétariat, le même jour, de 16 à 19 h.

DÉMÉNAGEMENTS Wagons capitonnés automobiles. VIDANGES économiques 7 fr. le m. cube. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

COMMERÇANTS DE LA PLACE DES PHALEMPINS. — A l'occasion des fêtes des 23 et 24 mai, dans les quartiers de la Malsence, rue de Gand et Phalempins, les commerçants de la place des Phalempins organisent le dimanche 23 mai, à partir de 19 h., un bal populaire, avec orchestre et distribution de cotillons gratuits. Le lundi toute la journée, jeux gratuits dans les cafés.

BONNETERIE. — Le plus grand choix. Fabr. **Castelain,** 134, rue Nationale, Tourcoing. 75476

FUNERAILLES D'UN PRISONNIER DE GUERRE. — Les funérailles de M. Julien Cau, décédé en captivité en Allemagne, et dont le corps sera ramené à Tourcoing, auront lieu samedi à 15 h., en l'église Saint-Jacques.

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables. **Maes,** 48, rue Motte. 17203

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DES CHAMPS. — L'Amicale des Anciens élèves de l'école de la rue des Champs se prépare activement à fêter, le 6 juin prochain, le 25e anniversaire de sa fondation.

Elle veut donner à cette fête, un caractère vraiment populaire, afin que non seulement, les anciens élèves, mais aussi leurs familles,les amis de l'école et toute la population du quartier aient aussi l'occasion de manifester leur reconnaissance pour l'école et ses maîtres dévoués.

Aussi, l'école elle-même sera le foyer de la fête, le centre de toutes les attractions.

Déjà, la Commission de l'Amicale s'est assuré le concours de la fanfare Les Intimes, les Fifres scolaires, la Clique scolaire, l'Union Tourquennoise, la Société Féminine de la Croix-Rouge, des sections d'éducation physique de l'école de filles de la rue de la Fin-de-la-Guerre, de la rue du Dragon et de l'Ecole des garçons de la rue des Champs. L'Union Tourquennoise, en particulier, attirera beaucoup de spectateurs puisqu'elle reproduira les exercices qu'elle aura exécutés 15 jours plus tôt au concours de Lyon.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DU VIROLOIS. — **Actions à 25 francs, donnant droit à toutes les ristournes. Se renseigner au bureau, 241, rue du Virolois, à Tourcoing. — Résultat année 1925 : ristourne 26 0/0.** 20592

AMICALE DES FILLES DE LA CROIX-ROUGE. — L'Amicale des filles de l'école publique de la Croix-Rouge tiendra sa prochaine réunion générale le dimanche 30 mai.

Décoration intérieure, 15, Pl. Ch.-Roussel. 22948

UNION DES COMMERÇANTS (Rive droite et Fort Vanoutryve). — Réunion générale vendredi 21, à 20 h. 15, 97, rue du Congo : Situation financière; projets d'hiver pour les festivités du quartier, qui auront lieu les 4, 5 et 6 septembre; questions diverses.

GAZ - GAZ - GAZ
N'avez-vous pas l'intention d'acheter
UN RÉCHAUD A GAZ
FAITES-LE DE SUITE

UNION CHORALE DE LA TOSSÉE. — Ce soir jeudi, à 20 h., au local, répétition générale. Au pupitre, nouveau chœur.

MOUVAUX

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui à 15 h., à l'Hospice. Docteur Ducoulombier.

CONTRAVENTION a été dressée à Mme Marie Delombaerde, boulevard de la Marne, 50, pour défaut de feuille d'immatriculation et défaut de visa.

GROUPE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — Quelques places sont encore disponibles pour le voyage à N.-D. de Lorette du lundi de la Pentecôte. Les adhérents et les membres de leur famille peuvent se faire inscrire jusque samedi soir.

— En remplacement de M. Caro, la Commission a nommé secrétaire M. Gustave Defrancq, 58, rue de Lille, à qui les sociétaires devront s'adresser pour tout ce qui concerne la Mutuelle-Maladie.

MARCQ-EN-BARŒUL

HARMONIE MUNICIPALE. — La répétition aura lieu jeudi 20 mai, à 20 h. 30, au local, pour le programme de la Pentecôte. La présence de tous les membres est indispensable.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Aux établissements Salmon, un manœuvre, M. Rodolphe Debaene, 41 ans, demeurant à Nieppe, en soulevant une barre de fer, s'est fait une contusion à la hanche droite et dans la région lombaire. 10 jours de repos. — Aux mêmes usines, un manœuvre, M. François Dewulf, 37 ans, demeurant à Warneton-Bas, a eu le pied gauche écrasé par un wagonnet. 3 semaines de repos. — Chez M. Lepoutre-Cauliez, au Château-Rouge, Mme Marie Braem-Lepers, cuisinière, demeurant à Roubaix, a fait une chute dans un escalier et s'est contusionné l'épaule et la cuisse droite. 15 jours de repos.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

SERVICE DE L'EBOUAGE. — Le service de l'ébouage est modifié de la façon suivante: Le vendredi matin, carrière de la Pipe, rue de Tourcoing jusqu'à la Vieille-Motte, carrière du Christ, ruelle des Cinq-Voies et carrière du Bailly; le samedi, rue de Tourcoing, depuis la Vieille-Motte jusqu'à la Place, rue du Cimetière, rue de la Poste, rue des Fromets et la rue d'Halluin. Le service d'ébouage passera dans le quartier du Risquons-Tout, le premier jeudi de chaque mois.

INSPECTION DES CHEVAUX ET VOITURES. — L'inspection et le classement des chevaux et voitures aura lieu en face de la Mairie, le mercredi 9 juin, à 7 h. du matin. Les propriétaires qui auraient des modifications à apporter à leur déclaration de décembre dernier, sont priés d'en informer la Mairie de suite.

CARROUSEL CYCLISTE. — C'est dimanche prochain, 23 mai, que l'Etoile Neuvilloise donne son grand carrousel cycliste à partir de 9 h. du matin. Mise, 1 fr., 5 mises pour 4 francs. Distribution des prix le jour même au siège de la société. 150 fr. de prix.

COMINES

LE FESTIVAL : L'attribution des primes

L'attribution des primes aux sociétés musicales, chorales, trompettes, symphonies, etc., a eu lieu dans l'ordre suivant :

400 fr. à la chorale « La Lyre Cominoise », de Comines (Belgique); 300 fr. à la Philharmonie d'Halluin; 250 fr. à l'Harmonie Communale de Comines (Belgique); 200 fr. à la Chorale de Bousbecque; 175 fr. à la Chorale de Wervicq (Belgique) « La Renaissance »; 150 fr. à l'Harmonie d'Houplines; 125 fr. à l'Harmonie de Wervicq-Sud; 100 fr. à l'Harmonie de Bousbecque; 75 fr., à l'Harmonie Royale de Wervicq (Belgique); 50 fr. au Cercle Symphonique Delezenne, à Roubaix; 50 fr. à la Chorale « Les Amis de Berckem », La Madeleine; 50 fr. à l'Orphéon Saint-Maurice-Lille; 50 fr. à la Philharmonie de Quesnoy-sur-Deûle; 50 fr. à la Chorale « La Lyre Amicale Vauban », à Lille; 50 fr. à la Chorale « Les Vrais Amis » de Wervicq-Sud; 50 fr. aux Trompettes de Wervicq (Belgique); 50 fr. à la Chorale « Club des XV » de Canteleu.

Primes attribuées aux Directeurs des Sociétés musicales. — 100 fr. à M. Verquin, Philharmonie de Quesnoy-sur-Deûle; 75 fr. à M. Defer, Sociétés musicales Halluin-Houplines; 50 fr. à M. Carpentier, Harmonie Communale de Comines (Belgique); 30 fr. à M. Dillies, chorale « L'Union Orphéonique », Bousbecque; 25 fr. à M. Vervacke, Harmonie et Chorale de Wervicq (Belgique); 20 fr. à M. Bassery, « Les Amis de Berckem », La Madeleine.

Primes attribuées aux Sociétés de gymnastique. — 200 fr., Les Compatriotes d'Houplines; 150 fr., Section Féminine La Jeunesse Roncquoise, de Roncq; 125 fr., La Jeune Garde de la Lys, de Comines (Belgique); 100 fr., Section Masculine La Jeunesse Roncquoise, de Roncq; 75 fr., Gymnastique de Wervicq (Belgique); 50 fr., La Libre Wervicquoise, Wervicq (Belgique).

Primes attribuées aux Directeurs. — 100 fr., à M. Debruyne, Section Féminine, Roncq; 75 fr., M. Berque, La Jeune Garde de la Lys, de Comines (Belgique); 30 fr. à M. Dumoulin, La Libre Wervicquoise, à Wervicq (Belgique); 25 fr. à M. Nouvejans, Les Compatriotes d'Houplines.

BIJOUX FIX
EXIGEZ
LA MARQUE FIX

EN 3 LETTRES

LILLE

UN PIETON RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE A LA CUISSE FRACTURÉE. — A l'angle de la rue Léon-Gambetta et de la place de la République, M. Robert Hebert, libraire, demeurant 4, place Philippe-Lebon, alors qu'il traversait la chaussée, s'est jeté sur un cycliste et a été violemment heurté par la roue avant de la machine. En tombant sur le pavé, il eut la cuisse gauche fracturée.

FOIRE DE BORDEAUX
15 au 30 Juin

CARNET DU JOUR

MARIAGE.

— En l'église Saint-André, à Lille, sera célébré aujourd'hui, à 11 h. 30, le mariage de Mlle Georgette Boutry, nièce de Mme Julien Boutry, avec M. Freddy van Swieten, fils de M. Raymond van Swieten.

BLANCHISSERIE DE LA *CROIX-BLANCHE*
A. Ghys et Cie, 101, r. Courbet, Cx. Liv. à dom.

PAS-DE-CALAIS

UN OUVRIER A LA POITRINE BROYÉE ENTRE DEUX WAGONS A MEURCHIN

Lundi matin, trois ouvriers étaient occupés au déchargement de wagons de briques, près de la gare de Meurchin.

Au moment où ils repoussaient deux wagons, un troisième ayant démarré, par une cause indéterminée, est venu les tamponner. L'ouvrier Charles Mollet, qui se trouvait entre eux, n'ayant pu se garer à temps, fut serré par les tampons. Il est mort sur le coup.

UN JEUNE HOMME TUÉ PAR UN EBOULEMENT A MARLES. — Un jeune mineur, âgé de 13 ans, Alphonse Teneur, galibot à la Compagnie de Marles, a été tué par un éboulement.

A SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS, UN ENFANT DE 6 ANS EST TUÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Dans la soirée de lundi, au sommet de la côte de Sainte-Catherine, rue de Lens, un enfant, le jeune Henri Robart, âgé de 6 ans, est allé se jeter en jouant, sur une camionnette qui passait. Le conducteur se porta immédiatement à son secours et le transporta à l'hôpital Saint-Jean, à Arras, où il succomba quelques instants après. Une enquête est ouverte.

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE GIVENCHY-LES-LA-BASSÉE. — Une cérémonie franco-anglaise aura lieu le dimanche 23 mai, à Givenchy-les-La Bassée, où le lord-maire de Liverpool et de nombreuses personnalités anglaises inaugureront le monument aux morts.

UN INCENDIE CAUSE 120.000 FRANCS DE DEGATS A LIEVIN. — Un cinéma, un café et un baraquement, situés rue Dilly, à Liévin, ont été détruits par un incendie. Les pertes sont évaluées à plus de 120.000 fr.

Jean **Tailleur pour Dames**
ROBES ET MANTEAUX
31, r. de l'Hôpital-Militaire, LILLE

NOUVELLES MILITAIRES

LE CONGRÈS A LILLE DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Nous avons annoncé que l'Union nationale des officiers de réserve tiendrait à Lille son congrès annuel, du 24 au 28 juillet.

En voici le programme :

Samedi 24 juillet. — 9 à 12 heures : Séances des Commissions (Faculté de droit, rue Auguste-Angellier). — 12 h. 30 : Déjeuner (libre). — 14 h. 45 : Séance plénière (Faculté de droit, rue Auguste-Angellier), salle des fêtes. — 21 h. 30 : Conseil national (même local).

Dimanche 25 juillet. — 9 h. 30 : Service des différents cultes en mémoire des morts : messe à l'église Saint-Maurice, rue de Paris, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille; temple protestant, rue Jeanne-d'Arc; synagogue, rue Auguste-Angellier. — 10 h. 45 : Réception des autorités à la gare. — 11 h. 15 : Réception par la Municipalité de Lille (foyer du Grand-Théâtre). — 12 h. 30 : Grand banquet officiel obligatoire (28 fr.). — 15 h. 30 : Visite de la Citadelle. Dépôt d'une palme au Monument aux Morts des 43e, 243e, 1er R.I.T. Dépôt d'une palme aux fusillés civils de la guerre 1914-18. — 17 heures : Visite du Musée de Lille, palais des Beaux-Arts, place de la République. — 20 h. 30 : Concert dans le jardin Vauban, par l'Harmonie des Mines de Courrières.

Lundi 26 juillet. — 8 heures : Départ de la gare de Lille pour Ypres (Belgique). Arrivée à 9 h. 30. — 9 h. 30 : Départ d'Ypres pour le Mont-Kemmel (Belgique), par train spécial. — 10 heures : Séance d'instruction organisée par l'autorité militaire. — 12 h. : Départ pour Ypres (train spécial). — 12 h. 30 : Déjeuner à Ypres. — 14 h. 30 : Visite de la ville d'Ypres. — 16 heures : Départ d'Ypres. Arrivée à Lille, à 18 heures.

Arthritisme - Gravelle
Rhumatismes - Maux de reins
Lithinés du Dr Gustin
procurent une boisson délicieuse, pétillante, digestive, alcaline.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 19 mai 1926

Présidence de M. Foucart

EPILOGUE DE LA MANIFESTATION DU 16 MAI, A LILLE

Dimanche dernier, 16 mai, vers 5 heures du soir, rue du Molinel, à Lille, le sieur Henri Rivière, 19 ans, forgeron à Anstaing, se trouvait parmi les manifestants qui protestaient contre la venue à Lille de M. Taittinger, député de la Seine, président des Jeunesse Patriotes.

Il aurait porté un coup de poing à M. Cassard, chef de la Sûreté à Lille, après lui avoir dit : « Toi, le grand, je vais te f... sur la gueule ». Il est de ce fait, inculpé de violences et d'outrages.

M. Coissard fait sa déposition. Il déclare que le jour de la manifestation, il portait son écharpe, que Rivière ne pouvait donc ignorer sa qualité.

L'agent Carpentier, qui se trouvait aux côtés de son chef, déclare que Rivière a touché la figure de M. Coissard. Son collègue, Paris, déclare que l'inculpé a placé son poing sous le menton de M. Coissard en disant : « C'est lui qui a arraché ma cravate ». Un autre agent déclare que son chef a été touché avec violence. L'agent Colin affirme que Rivière a tendu le poing dans la direction de M. Coissard. Il n'a pu voir si le coup avait porté.

En raison des contradictions relevées dans la déposition des témoins, il est procédé de nouveau à l'audition de M. Coissard, qui déclare avoir reçu une cinquantaine de coups de poing au cours de la journée, qu'il a gardé le souvenir très net d'avoir reçu un coup de poing de l'inculpé.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIES

M. le Substitut Dardat demande une application très sévère de la loi : l'inculpé n'a pas été provoqué, qu'il a frappé le chef de la Sûreté devant la foule; toutes les opinions et leurs manifestations sont respectables, continue le magistrat, mais elles ne doivent pas provoquer des troubles.

La défense fait valoir les contradictions relevées par les témoins, que la plupart ont déclaré que Rivière s'était contenté de désigner M. Coissard, sans le frapper, que le pardessus du chef de la Sûreté étant très ample, l'écharpe n'était pas visible, que Rivière ignorait la qualité de M. Coissard.

Après un court délibéré sur le siège, le Tribunal condamne Rivière à dix jours d'emprisonnement et à 25 francs d'amende.

Deux autres individus : Désiré Menez, 46 ans, peintre à Lille, et Maurice Hiver, 26 ans, employé à Hellemmes, ont comparu sous l'inculpation de violences à agent, faits qui ont été commis postérieurement aux délits relevés à charge de Rivière.

Maurice Hiver a lancé des briques dans la direction des agents et des gendarmes. Quant à Menez, il s'est livré à des violences sur les agents pour délivrer un de ses camarades.

Après un réquisitoire sévère pour Hiver, modéré pour Menez, la défense fait valoir que le jet des briques n'a occasionné aucune blessure aux gendarmes ou aux agents.

Le Tribunal condamne Menez à dix jours d'emprisonnement avec sursis et Hiver à trois mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende.

— **Police de roulage.** — M. Louis Duchatel, conducteur d'automobile à Tourcoing, a encombré la voie du tramway et a ainsi occasionné des dégâts à une voiture de la Compagnie. Il est condamné à 25 fr. d'amende pour infraction à la police des tramways, et son patron devra payer à la Compagnie une somme de 3.271 fr. à titre de dommages-intérêts.

— **Une affaire de faux témoignage.** — Il a été rendu compte la semaine dernière d'une affaire de faux témoignage : la dame Louise Deleplanque, femme Gillet, et son neveu, Dekens, sont condamnés à six mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et 100 fr. d'amende. Ils sont en outre condamnés à payer une somme de 500 fr. de dommages-intérêts. La femme de Dekens est acquittée.

— **Une affaire de dommages de guerre.** — M. Somerlinck-Guilmin, demeurant à Paris, 31, avenue Parmentier, est poursuivi pour fausse déclaration de dommages de guerre. Il avait demandé une somme de 164.720 fr. 95; la Commission lui avait accordé 25.615 fr. La réclamation était, paraît-il, basée sur des pertes purement fictives et imaginaires. La défense justifie de l'existence des dommages réclamés. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

LE COQ-WENDUYNE VENTE d'Immeubles LOCATION VILLAS
S'adresser **Agence Vandekerkhove.** 22984

PETITE CORRESPONDANCE

J.L. — De 21 à 25 ans accomplis. —— C.L. nº 1. — Nous devons d'abord vous faire remarquer qu'il importe peu que le locataire soit entré avant ou après la guerre, si toutefois sa première prorogation de locataire d'avant-guerre est terminée. En ce qui concerne le taux de l'augmentation, vous devez nous dire dans quelle commune est situé l'immeuble. —— **François Roger.** — Vous êtes assez mal placé pour revendiquer une prorogation, car vous avez bien avec vous votre mère qui touche une pension, mais vous savez sans doute que la nouvelle loi s'inquiète de la situation du locataire lui-même et non de celle des proches qui habitent avec lui. —— **R.J.C.L., 25.** — Vous aurez le droit de faire une demande de prorogation par huissier en vertu de la loi du 9 mars 1918, prorogation de deux ans pour une maison d'habitation et de 3 ans et 85 jours pour une maison de commerce ou à usage professionnel. Pendant la durée de cette prorogation, aucune prorogation nouvelle. —— **W.D.D., 27.794.** — Le loyer que vous payez actuellement dépasse déjà le taux-limite. —— **Mademoiselle Maria.** — Vous payez un loyer plus que suffisant. —— **F.M., 399.** — Il fera six mois de service. —— **Pascaline.** — Nous croyons que vous ne pouvez pour l'instant modifier le taux du loyer, à cause de la loi du 9 mars 1918, qui maintient les locataires de maisons de commerce dans les lieux loués, aux mêmes conditions, jusqu'au 1er juillet 1926. —— **Lengial, 5, Tourcoing.** — Ne connaissant ni votre situation ni celle du propriétaire, nous ne pouvons vous dire si ce dernier pourra exercer son droit de reprise. Dès maintenant, nous pouvons vous dire que le loyer qu'il exige est fort exagéré. —— **D.D.** — Vous pouvez recouvrer votre qualité de Française, puisque vous résidez en France. La demande doit être faite sur papier timbré et accompagnée de l'acte de naissance et adressée au Ministre de la Justice. Il y a d'autres formalités à remplir si vous avez des enfants, ce que vous ne nous indiquez pas. —— **Pauvre vieille.** — Vous êtes en excellente situation pour obtenir une prorogation, mais quel genre de prorogation ? Vous ne nous dites pas si vous avez déjà prorogé. —— **A.P., 10.** — Non seulement 110 0/0, mais encore une quote-part des impôts que nous ne pourrons déterminer qu'avec une feuille de contributions en mains. —— **Impatient de partir.** — Il faut attendre le résultat de cette enquête. —— **D.D.** — Vous ne devez pas nous poser de questions en termes aussi généraux, car les droits de succession varient suivant l'importance de la somme et suivant la situation de famille de l'héritier. —— **E.M.L., 84.** — Si vous avez déjà prorogé et que cette prorogation est finie, il importe peu que vous soyez considéré comme locataire d'avant-guerre ou comme locataire d'après-guerre, car la loi nouvelle s'applique également aux deux catégories, lorsque les locataires d'avant-guerre ont fini leur première prorogation. —— **Z.Z.** — Voyez un avocat. —— **H.D., Roubaix.** — Si c'est une maison à usage professionnel, la loi indique que le taux du loyer peut être porté à 125 0/0, plus certaines majorations d'impôts. S'il s'agit d'une maison de commerce, il faut attendre la nouvelle loi. —— **Amélie.** — Que voulez-vous dire et quelle clinique ! —— **W., 293.** — A notre avis, c'est la vitrine entière que vous devez payer, car vous ne pouvez pas obliger la victime de l'accident à accepter une vitrine en deux parties. Quant au montant de la réclamation, nous ne pouvons vous fixer, car nous n'avons aucune compétence en matière de vitrerie. Peut-être pourriez-vous, après avoir payé la vitrine entière, demander qu'on vous rende la partie de vitrine que l'on enlèvera.

Gilardoni
la première bougie française à isolant en stéatite, créée en 1916
Ses qualités l'ont fait adopter par les principaux Constructeurs :
Automoto, Berliet, Harlette, Morris, Léon Bollée, Motosacoche, Rolland-Pilain, etc... 11

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORDINATION SACERDOTALE. — Le samedi 29 mai, M. l'abbé Joseph Flajollet recevra l'ordination sacerdotale en la chapelle des Facultés Catholiques de Lille, 60, boulevard Vauban. Il célèbrera sa messe solennelle de prémices en l'église paroissiale d'Annappes le jeudi 3 juin, à 10 h. 30.

« A LA RENOMMÉE »
OSTENDE : 47, Rue Longue, 47
22625 OUVERTURE : 20 MAI

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — **Chorale de l'Ecole de la rue Turgot.** — Ce soir, à 19 h. 30, à l'Ecole, répétition générale obligatoire. Dispositions à prendre pour le festival de Lille.

CHOCOLAT GENRE BELGE
GENRE BELGE **LACROIX** 18366
Cadeaux utiles aux acheteurs

BELGIQUE

L'AFFAIRE LEMAN devant la Cour d'appel de Bruxelles

L'appel interjeté par les banquiers Leman contre le jugement du Tribunal de commerce de Bruxelles, maintenant leur faillite, a été plaidé, mercredi, devant la première Chambre de la Cour d'appel, présidée par M. Dupret, assisté de MM. Billaut et Van den Eyden.

Me Stinglamber expose d'abord la genèse de l'affaire, les causes de la débâcle. Il rappelle le krach du Crédit Foncier, l'ébranlement de la confiance du public, le retrait subit de douze millions de dépôts à la banque Leman, l'aide refusée par la Société Générale et enfin le retrait du sursis provisoire et la déclaration de faillite.

Me Stinglamber donne lecture des requêtes en opposition et des jugements prononcés le 8 mai, jugements confirmant la faillite et refusant de tenir compte de l'avis des créanciers qui, comme on sait, désirent accorder le sursis sollicité par la banque, afin de sauvegarder leurs intérêts. L'avocat de la banque démontre que le crédit de la banque n'est pas ébranlé et que le retrait du sursis n'était pas motivé, les conditions requises par le code de commerce pour ordonner cette mesure de sévérité, n'existant pas. Enfin, l'avocat justifie en droit, l'opposition d'abord, puis le pourvoi d'appel sur lequel il plaide actuellement.

Me Stinglamber indique ensuite que le tribunal s'est trop pressé de déclarer la faillite, empêchant ainsi la Cour d'appel de statuer sur la demande de sursis définitif. Il rappelle les engagements pris par les membres de la famille Leman et par le syndicat français pour couvrir les comptes débiteurs des Leman.

« Ces engagements sont antérieurs aux jugements du 16 avril. Le tribunal a ordonné la faillite sans les connaître. »

L'avocat termine en déclarant que l'actif de la banque dépasse le passif de 5 millions, que le capital existe réellement, constitué par des titres et par des engagements certains et que, enfin, aucune intention doleuse n'existe dans le fait de la banque, même si l'on pouvait reprocher certains actes aux administrateurs.

Me Van Ommeselagh, second curateur de faillite répond. Il déclare que l'opposition n'était pas recevable et il refait, quant au fond, sa première plaidoirie.

L'avocat s'attache à démontrer que le crédit de la banque est ébranlé et que les frères Leman, débiteurs de 16 millions, ont préféré fermer les guichets que de faire l'effort nécessaire. Enfin, il reproche aux administrateurs d'avoir placé en nantissement à la Caisse des Reports des titres qui appartiennent aux clients de la banque.

Me Resteau ajoute quelques mots, insistant sur l'irrégularité commise par le tribunal de Commerce qui a empêché la Cour d'appel de statuer sur le demande de sursis définitif.

Aux questions de l'avocat général, Me Resteau répond que les titres à découvert se trouvant dans les caves de la banque représentent 120 millions.

Le premier avocat général considère cette affaire comme extrêmement pénible. Les engagements sont sérieux, les personnes solvables. Mais pourquoi les frères Leman n'ont-ils pas fait le nécessaire avant le jugement du tribunal. Si l'affaire était saine, les engagements n'auraient-ils pas été donnés avant la faillite?

Me Resteau. — Ils l'ont fait. Les promesses sont du 12 avril; les frères Leman ont été arrêtés le 15 et le tribunal a prononcé son jugement le 16. Nous n'avons pu négocier ces engagements plus tôt parce que l'on nous a malmenés. Mais si la faillite n'est pas rapportée, les engagements ne seront pas tenus, parce qu'alors cet effort serait tout de même inutile. Nous avons aujourd'hui, tous les créanciers avec nous. Ils attendent avec impatience la décision de la Cour.

Les débats sont clos. Le ministère public donnera son avis la semaine prochaine.

LE KRACH DU CREDIT POPULAIRE D'ANVERS

Le Parquet d'Anvers a procédé mercredi à l'arrestation de l'administrateur S... et du directeur R...

L'enquête menée à propos du krach du Crédit Populaire avait fait découvrir des irrégularités dans la comptabilité.

LA QUESTION FINANCIÈRE

M. Loucheur est actuellement à Bruxelles où il a des conversations avec de hautes personnalités financières.

LA MUSIQUE DU 1er GUIDES A LILLE

La célèbre musique du 1er guides participera à Lille le 13 juin, à la manifestation organisée pour le monument du Mont Kemmel.

Marché à terme de Roubaix-Tourcg

LAINE PEIGNÉE « TYPE UNIQUE »

Mercredi 19 mai 1926

A ROUBAIX

	Cotes	Achet.	Vend.
Mai	58.00	—.—	—.—
Juin	58.00	—.—	—.—
Juillet	58.25	—.—	—.—
Août	58.25	—.—	—.—
Septembre	58.25	—.—	—.—
Octobre	58.50	—.—	—.—
Novembre	58.50	—.—	—.—
Décembre	58.50	—.—	—.—
Janvier	58.50	—.—	—.—
Février	58.50	—.—	—.—
Mars	58.50	—.—	—.—
Avril	58.50	—.—	—.—

Affaires traitées : Néant.

A TOURCOING

	Cotes	Achet.	Vend.
Mai	59.00	Nominal	—.—
Juin	59.00	—.—	—.—
Juillet	59.25	—.—	—.—
Août	59.25	—.—	—.—
Septembre	59.25	—.—	—.—
Octobre	59.50	—.—	—.—
Novembre	59.50	—.—	—.—
Décembre	59.50	—.—	—.—
Janvier	59.50	—.—	—.—
Février	59.50	—.—	—.—
Mars	59.50	—.—	—.—
Avril	59.50	—.—	—.—

Affaires traitées : Néant.

Office de compensation des opérations de change à terme et de liquidation

(Institué près de la Banque Nationale Française du Commerce extérieur, 27, rue Neuve)

COURS DU MERCREDI 19 MAI 1926

	Cours de base	1 mois	2 mois	3 mois
Londres	170.82	Rep. 1.94	1.85	1.85
New-York	35.11	Rep. 0.44	0.42	0.43
Hollande	1.511	Rep. 16		
Espagne	507.00	Rep. 4.00		

BOITES - CARTONS - ÉTUIS
CARTONNAGES E. MULLIEZ-RICHEBÉ.
(Tél. 466). 12930 **4, rue du Château, LILLE**

LAINES. — Le Havre, 19 mai. — Clôture. — Tendance ferme. — Mai, 20.00; juin, 20.00; juillet, 20.00; août, 20.00; septembre, 20.00; octobre, 20.00; les autres mois incotés.

CAFÉS. — Le Havre, 19 mai. — Clôture. — Tendance faible. Ventes, 9.500 sacs. — Mai, 886; juin, 869.50; juillet, 868; août, 862; septembre, 858 octobre, 825; novembre, 823; décembre, 817.50; janvier, 810; février, 798.50; mars, 798; avril, 796.

SUCRES. — Paris, 19 mai. — Faible. — Courant 284 et 283.50; prochain, 286 à 286.50; juillet 289.50 et 289; août, 291.50 à 291; septembre 289.50; 3 d'octobre, 273.50 et 273; 3 de novembre 273.50. Tous payés. Cote officielle, 284 à 288.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 19 (Clôture)

Blés. — Tendance soutenue. — Disponible, cote officielle, 175.75 à 177.25; base de liquidation 177.25; courant, 177.25, plus-value, 2.00, payé; prochain, 177.25, plus report, 3.00, payé; juillet-août 177.25, plus report, 7.50, payé; 4 derniers, 177.25, plus report, 4.50, acheteur.

Farines. — Sans affaires. — Base de liquidation 215; courant, 215; prochain, 215, plus report, 1.00; juillet-août, 215, plus report, 3.00; 4 derniers, 215. Tous nominaux.

Avoines noires. — Sans affaires. — Base de liquidation, 120; courant, 120, plus-value, 2.00, acheteur; prochain, 120, plus report, 3.00; juillet-août, 120, plus report, 7.50; 4 derniers, 120, plus report, 4.50. Tous acheteurs.

Avoines diverses. — Sans affaires. — Base de liquidation, 119; courant, 119, nominal; prochain, 119, plus report, 3.00, acheteur; juillet-août, 119, plus report, 7.50, nominal; 4 derniers, 119, plus report, 4.50, nominal.

Seigles. — Sans affaires. — Base de liquidation, 134; courant, 134, nominal; prochain, 130, nominal; juillet-août, 120, nominal; 4 derniers, 123, acheteur.

Huile de lin. — Sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 570; prochain, 570; juillet-août, 570; 4 derniers, 570. Tous vendeurs.

Colza. — Sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 800, nominal; prochain, 820, acheteur; juillet-août, 820, acheteur; 4 derniers, 780, nominal.

Agréable au goût, utile à votre santé, la Cressonnée excitera votre appétit, étanchera votre soif et deviendra certainement votre apéritif de prédilection. 22746d

INFORMATION FINANCIÈRE

La Compagnie d'Electricité de Sofia et de Bulgarie mettra en vente par souscription publique, du 25 au 5 juin 1926 inclus, des 7.500 groupes offerts par préférence aux actionnaires anciens.

Les notices et bulletins de souscription, comportant tous les renseignements y relatifs, peuvent être demandés au siège social de la société, 143, rue Royale, à Bruxelles, et à la Banque L. DUPONT et Cie, 10, rue Volney, à Paris, à Valenciennes et dans ses succursales. 22473

BOURSE DE LILLE

du mercredi 19 mai 1926

Charbonnages. — Albi, action, 530; part, 2450. — Aniche, action, 1.074. — Anzin, 1.081. — Béthune, 3.645; 10e, 364.50. — Blanzy, 720. — Bruay, 2.526. — Bruay, 10e, 256.50. — Carvin, 923. — La Clarence, 366. — Courrières, 630. — Crespin, 250. — Dourges, 898. — Escarpelle, 1.689. — Lens, 322. — Liévin, action, 276.25; Liévin coup. 30, 8.135. — ..igny-lez-Aire, 680. — Marles, 411. — Nord Alais, 330. — Ostricourt, 1.299. — Thivencelles, 211. — Vendin, 137. — Vicoigne, 500.

Valeurs pétrolifères. — Bustenari, act., 212; part, 419.50. — Dabrowa, action, 260; a. c., 494; 10e patr, 734. — Financière, action, 507. — Franco-Polonaise, action, 391.50; part, 1.385. — Grabownika, action, 145; part, 663. — Industrielle Pologne, action, 198; part, 268. — Karpathes, action, 150; part, 1.645. — Lille-Bonnières, action, 655; priorité, 1.155. — Milano, action, 139; part, 80.25. — Monte-Carlo, action, 290; part, 100.50. — Omnium Nord, act., 492; part, 2.155. — Potok, action, 275. — Raffinerie Pétroles Nord, 521. — Silva Plana, action, 192; part, 2.235. — Wankowa, action, 342; part, 172. — Zagorz, action, 74; part, 63.50.

Valeurs textiles. — Agache fils, action, 685. — Comptoir Industriel Linier, 890. — Tiberghien, 520.50; part, 1.825.

Valeurs diverses. — Kuhlmann, 429.

Métallurgie. — Aciéries Blanc-Misseron, 150. — Aciéries France, 222. — Aciéries Longwy, 730. — Aciéries du Nord, 210. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 1.100. — Chantiers France, 170. — A. C. du Nord, 505; A.C.N.F., p., 337. — C.M. (Cail), 392. — Denain-Anzin, 1.500. — Fives-Lille, 1.280. — F.A.N. et E., 250. — Franco-Belge, 700. — Senelle-Maubeuge, 870.

Peugeot
5 Ch.
La voiture la plus économique.
Cabriolet 2, 3 places 16.415
Torpédo 4 places 16.465
Charrette Normande 14.360
10 Ch. avec freins sur 4 roues, montre et compteur.
Torpédo luxe 24.080
Torpédo camionnette luxe 24.680
Charrette Normande 20.400
Voyez en détail et essayez ces modèles, vous serez convaincus de leur fini et de leurs qualités. Je les livre de suite franco
AGENCE ROUBAIX
G. VENANT
40, rue de Lille, 40 (Tél. 1181). 22764

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 20 mai 1926 Nº 37.

Le Compagnon de Captivité

Roman inédit

PAR UN OUVRIER ROUBAISIEN

PREMIER ÉPISODE

L'IMAGE SE FORME

VIII (Suite)

Brutalement un coup de feu éclate

— Oui, que celui-là et ceux-ci, continue-t-il, en s'adressant aux autres sous-officiers français présents, se préparent. Ils ont cinq minutes.

Il n'y avait pas à tergiverser. Le capitaine Schlück commençait à s'impatienter et il s'avançait pour savoir les causes de ce nouveau retard.

Les sergents se hâtèrent vers leurs baraques respectives.

Quand Duhaut entra à la 6 A, Lechêne, accroupi sur ses affaires, les rangeait encore, semblant par son attitude vouloir en dérober l'inventaire aux regards des voisins. Quand Duhaut s'avança dans sa direction, par un mouvement qui lui était propre, l'homme tourna lentement la tête en la penchant sur l'épaule gauche. Les petits yeux noirs luisaient jaune dans la caverne des orbites profondes.

— Lechêne, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre. Comme il y a des manquants dans le kommando qui part, le feldwebel de service vous a désigné pour être remplaçant. Apprêtez-vous en hâte, vous avez quelques minutes à peine.

Trois fois la flamme jaune dilata les petits yeux noirs dans un clignotement de bête nocturne subitement mise en pleine lumière. Mais l'homme ne s'était pas relevé. Il semblait attendre un supplément d'explication.

— Vous m'entendez, Lechêne. Je regrette beaucoup d'être le messager d'une nouvelle de ce genre, mais je n'y puis rien. C'est le feldwebel lui-même qui a relevé votre nom marqué à Bochum au crayon bleu.

— Moi, je dois partir en Russie, alors que je reviens de Bochum ! Moi ! Ah ! sale capitaliste, tu te venges de mon dédain pour toi ! Je ne partirai pas, tu m'entends. S'il en manque, tu n'as qu'à partir à ma place !

— Allons ! Allons ! Lechêne, ne faites pas la mauvaise tête. Vous êtes déjà signalé comme tel. Vous allez vous attirer quelque histoire regrettable.

— Signalé, je suis signalé ! par vous, sans doute. Ah ! Regardez-moi, jamais vous ne me verrez dans vos sales boîtes d'usines ! Je suis trop fier pour ça et c'est ça que vous ne pouvez me pardonner, hein ! Mais, je vous le dis, vous me payerez votre haine un jour, soyez-en sûr !

Décidé à ne pas répondre, Duhaut répéta simplement :

— Préparez-vous. On doit s'impatienter déjà. Je ne pourrai pas vous garantir des ennuis que vous allez vous créer.

Lechêne ne répondit plus. Il continua de ranger ses affaires sans hâte, tout à fait comme si la suite de l'incident ne devait plus le concerner.

Duhaut, craignant le drame, crut de son devoir d'aller fournir au capitaine Schlück quelques explications.

Il trouva l'officier exaspéré par l'attente. L'heure du départ était passée; il fallait se trouver en gare de Dülmen à temps pour l'arrivée du convoi.

— Il faut cet homme ici, à l'instant même, cria le capitaine. Emmenez-le tel qu'il se trouve.

Un soldat accompagna Duhaut. Fortement ennuyé de cet incident, l'ami de Felvre s'approcha de nouveau de Lechêne, mais il n'eût pas à parlementer comme la première fois.

Le lansturm s'approcha et sitôt qu'à la première parole de Duhaut, il eut reconnu celui dont il était question, il s'interposa lui-même.

— Vous parti, los !

Lechêne comprit que toute résistance aurait des suites sérieuses. Il fit le geste, en regardant l'Allemand, qui indiquait avoir son bagage à préparer. Et, avec une lenteur voulue, il commença d'atteindre ses affaires qu'il rangeait encore l'instant d'auparavant.

— Los ! Los ! mossieu !

— Quoi ! Quoi ! et mes colis, tu crois que je vais les laisser ici !

— Los !

Le mot commençait à être prononcé avec une intonation terrible.

— Los ! Los !

Lechêne ne se retournant pas, le soldat le saisit par les épaules et, comme l'autre était encore accroupi, il le renversa facilement. Jurant de rage menaçante, le petit homme noir se releva.

Les témoins, subitement debout et se rapprochant, sentaient leurs cœurs battre à grands coups dans leurs poitrines.

L'Allemand saisissant à deux mains le fusil qu'il portait à l'épaule, fit un geste irrésistible.

— Parti ! !

Lechêne fit encore quelques mouvements rapides pour jeter, en vrac, toutes ses conserves dans ses vastes musettes, gestes de l'avare qui tremble de voir son trésor passer en d'autres mains. Mais il était trop tard.

Empoignant son homme par le bras et le tirant violemment à lui, malgré la résistance inerte du prisonnier, il le poussa vers la porte. Comme Lechêne semblait ne point vouloir remuer les jambes, son arme entra en jeu. Devant Duhaut et les autres témoins atterrés et impuissants, il prend son mauser par le canon, à deux mains, et, à tour de bras, avec une violence effroyable, il l'abat sur le réfractaire, sans souci de sa terreur subite. Les côtes, les omoplates, les membres, en reçurent leur part, et, les jambes meurtries, déchiré et sanglant, Lechêne fut poussé dans les rangs des partants muets et brusquement repris de la peur des premiers jours.

IX

Gloria!

Felvre avait été transporté à l'infirmerie. Il échappait au kommando de représailles de par sa blessure, mais une fois encore son plan d'évasion était bouleversé.

Le médecin allemand laissa tout de suite entendre que rien de grave n'était à craindre. Un repos de trois ou quatre semaines suffirait à rétablir le prisonnier, perspective plutôt dépourvue d'amertume.

L'infirmerie, de par sa situation et son isolement, était baignée de soleil presque toute la journée. De son lit, heureusement placé contre une fenêtre, le Vosgien en recevait la caresse bienfaisante et réjouissante, et l'on sait quel interprète le Roi du jour était entre lui et le bonheur.

Tous les jours, Duhaut venait le visiter et, comme le blessé n'avait pas de fièvre, c'étaient de douces causeries où tous deux se vivifiaient et qui les raffermissaient.

— Vous seriez maintenant aux environs de Grodno, mon cher Felvre, à moins que les routes de la liberté, vers la Hollande, ne vous eussent ouvert leurs horizons derrière lesquels le sacrifice attend.

— Puisque le sort l'a voulu ainsi, acceptons-le à notre habitude, répondit Felvre. Plaignons le pauvre homme qui a payé de sa vie son espoir de se soustraire à la représaille.

— Vous savez, le cafard règne en maître dans les baraques. Les Allemands attaquent Verdun avec un redoublement d'opiniâtreté. Les forts de Vaux, de Douaumont sont entre leurs mains et ils se vantent de bientôt tenir la place toute entière. Après deux années de guerre, on conçoit le découragement de gens qui attendent de jour en jour la victoire pour être libérés.

— Que voulez-vous, les Allemands ne veulent pas perdre une aussi grosse partie. Maintenant, les deux adversaires iront jusqu'au bout des possibilités. Certes, ils avaient bien vu ceux qui disaient, dès les premiers temps, que la guerre serait fort longue.

... Il doit aussi y avoir eu un gros engagement sur mer ces jours-ci. La flotte allemande s'étant enfin décidée à prendre le large d'Héligoland, s'est rencontrée avec une armée navale anglaise. Là encore, les Allemands se vantent d'être vainqueurs.

Voulant faire diversion, Duhaut dit tout de suite:

— Combien doit être terrible aussi une grande bataille sur mer, quand on songe à la puissance des vaisseaux modernes! Quelle science et quelle valeur doivent déployer les officiers de marine dans ces rencontres! La conduite du navire, le réglage de l'artillerie... Ah! les hommes sont bien savants de nos jours et il faut que l'engrenage des rapports politiques ait bien compliqué les affaires du monde pour que le génie humain se trouve encore obligé de se dépenser dans des œuvres de destruction aussi formidables!

— La politique, c'est l'homme, Duhaut. En vain l'homme se promet-il de s'amender; en vain déclame-t-il contre tout ce qui semble aller à l'encontre de la civilisation. Il sort de chez lui, il descend dans la rue, et un incident quelconque le contrarie. L'orgueil le pousse hors de ses gonds; il se livre à des actes regrettables; il prononce des paroles qu'il condamnait l'heure précédente. Pour les nations, faites d'hommes, leurs incidents sont les guerres. Même les sages ne peuvent échapper aux crises des nations; ils ne peuvent pas faire que l'homme ne soit pas l'homme. Le progrès des esprits est réel, mais long.

(A suivre.) JULES DELESPIERRE.